

Synthèse 9

LES FONCTIONS ET CARACTÈRES DU DROIT

1 L'objet du droit

Définition

Droit : ensemble des règles qui encadrent la vie des personnes en société

Voir Doc 1, puis question 1.

Branches

Droit public

Droit privé

Réglemente l'organisation des institutions publiques et les rapports entre les **personnes privées** et les **personnes publiques**

Réglemente les rapports des **particuliers** entre eux

Question 2, Puis Doc 2.

Ex : règles concernant les nuisances sonores causées par un voisin (chaîne hi-fi trop forte, aboiements de chien...)

Ex : règles concernant l'impôt sur le revenu entre un particulier et le Centre des Finances Publiques

2 Le droit objectif

Définition

Droit objectif : ensemble des règles de droit qui organisent les rapports entre les êtres humains dans une société.

caractères

Impersonnel

Obligatoire

Général

Vise un ensemble de personnes et non un individu en particulier

Son non-respect entraîne des **sanctions** (amendes, emprisonnement...)

S'applique à tous sans distinction

Voir Doc 3, puis question 4.

Ex : toutes les personnes qui fumeraient dans un café ou un restaurant

Ex : le fumeur peut être puni d'une amende pouvant aller jusqu'à 450 €

Ex : l'interdiction de fumer dans les cafés et restaurants (sauf espaces aménagés)

3 Les droits subjectifs

Définition

Droit subjectif

Ensemble des droits attachés à une personne lui permettant de faire ou d'exiger quelque chose.

Voir Doc 5.

Ex. : droit de propriété, droit de passage, droit de conduire une voiture, droit de vote, droit à l'image...

Voir Doc 6, puis question 9.